

Henrichemont Le Mag n°15



Projet du Jeu de Paume



Décembre 2023

**Page 2 :**

Opération tranquillité vacances

Page 4 :

Vie de la commune

Page 3 :

Le mot du Maire

Page 8 :

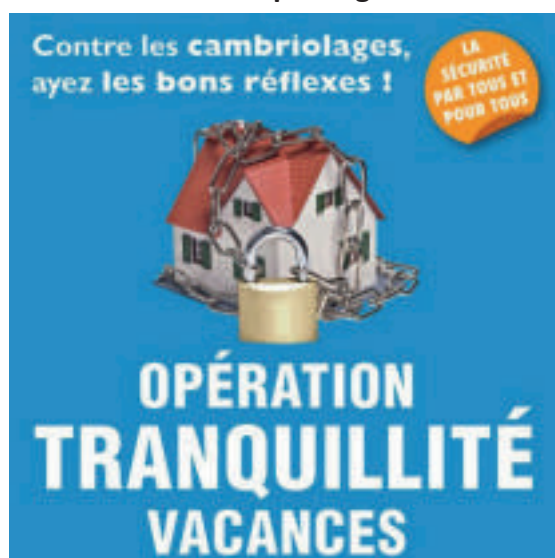
La Borne

Sécurité



Opération tranquillité vacances (OTV)

Une surveillance par la gendarmerie de son logement pendant les vacances



L'opération tranquillité vacances est un système de surveillance mis en œuvre par les services de police et de gendarmerie. Destiné aux particuliers, mais également aux commerçants, il a pour but de dissuader les cambrioleurs lors de vos absences quelle que soit la période et pendant 12 mois maximum. Les résidences (maisons et appartements) et commerces fermés font l'objet d'une surveillance renforcée de la part des gendarmes. Ce service est gratuit.

La surveillance concerne les abords immédiats de l'habitation ou du commerce et permet de repérer les comportements (individus ou véhicules suspects) ou éléments anormaux (portail ou volet ouvert, fenêtre cassée, etc.). Les gendarmes peuvent ainsi détecter et signaler toute anomalie. En cas d'effraction, le propriétaire est immédiatement alerté.

Comment bénéficier de l'opération tranquillité vacances ?

Il suffit de se rendre à la gendarmerie la plus proche avant votre départ (jusqu'à 45 jours avant ce départ) avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Vous devez préciser :

- l'adresse du lieu à surveiller,
- les dates de départ et de retour,
- les coordonnées (nom/prénom, adresse, téléphone, adresse e-mail) de la personne à joindre en cas de nécessité.
- les coordonnées de la personne qui, éventuellement, vient relever le courrier, ouvrir les volets ou s'occuper de vos animaux,
- si vous avez une alarme.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne en vous rendant sur le site <https://www.service-public.fr/>. Vous devrez vous connecter via vos identifiants FranceConnect. Vous devez ensuite remplir un formulaire avec les informations citées plus haut. Après avoir validé votre inscription, vous ne pourrez la modifier qu'en vous rendant à la gendarmerie.

Contacts :

Mairie : 02 48 26 70 04- mairiehenrichemont@orange.fr

Site : www.henrichemont.fr

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/mairiehenrichemont et www.instagram.com/mairiedhenrichemont

Application mymairie : télécharger l'appli via App Store ou Google play en tapant Henrichemont au niveau de la recherche.



Investissements 2024 /2026 : 4 grands projets

Lors de la séance du conseil municipal du 18 octobre dernier, nous avons présenté un plan pluriannuel d'investissements, composé de 4 projets majeurs.

Aménagement du square du Jeu de Paume et de la grange Bernard

En page 4 et 5 de ce bulletin, se trouve précisé les grands axes de ce projet.

Il s'agit de faire de cet espace un lieu pour tous : détente et promenade pour les aînés, jeux pour les enfants, ateliers sportifs, espace accessible aux associations, fêtes estivales ou marchés spécifiques, manifestations diverses. Ce sera également un endroit dédié aux spectacles en plein air comme le théâtre, les concerts ou les expositions.

Le choix des entreprises est en cours pour des travaux qui devraient s'échelonner sur l'année 2024.

Réhabilitation énergétique du Centre Régional de Santé

Après l'ouverture le 1^{er} octobre 2022 d'un Centre régional de santé dans notre commune, premier de ce genre dans le département, et l'arrivée de notre nouveau médecin généraliste, il est nécessaire d'effectuer des travaux en matière de rénovation, d'isolation et de chauffage.

Là aussi, le planning est prévu courant 2024.

Ces travaux sont indispensables, d'une part pour apporter le confort nécessaire pour les patients et l'équipe en place et d'autre part pour obtenir les aides de la région.

Comme pour le projet du Jeu de Paume, nous visons, là aussi un taux de subvention situé entre 70 et 80 %.

Rénovation thermique de l'école

Ce projet ambitieux et d'envergure traduit la

priorité que nous accordons à notre école et au bien-être de nos enfants, enseignants et personnel municipal.

Il est actuellement au stade des études et devrait se réaliser par tranches successives. La première, consacrée au bâtiment de l'école élémentaire, est programmée pour 2025 / 2026.

Requalification de la route des Aix

Sur cette route très fréquentée, l'objectif est triple : effectuer la réfection nécessaire du réseau d'assainissement (par la communauté de commune), aménager les trottoirs et le réseau d'eau pluviale, permettre ensuite un nouveau revêtement bitumeux (par le département).

Compte tenu des différents intervenants,, ces travaux se feront obligatoirement dans un ordre contraint avec un calendrier à préciser le moment venu.

Ces 4 grands projets seront bien sur accompagnés d'autres aménagements moins impactant financièrement, l'ensemble étant notifié chaque année dans notre budget d'investissement.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année.

J'aurai le plaisir de vous retrouver le vendredi 12 janvier prochain pour la soirée consacrée aux vœux du Maire.

Bien sincèrement,
Gilles Bureau
Maire d'Henrichemont



Voeux du maire

Les traditionnels vœux du maire auront lieu le vendredi 12 janvier à partir de 18h30 à la salle polyvalente. À cette occasion, un concert sera donné par l'école de musique des Hautes Terres Musicales.



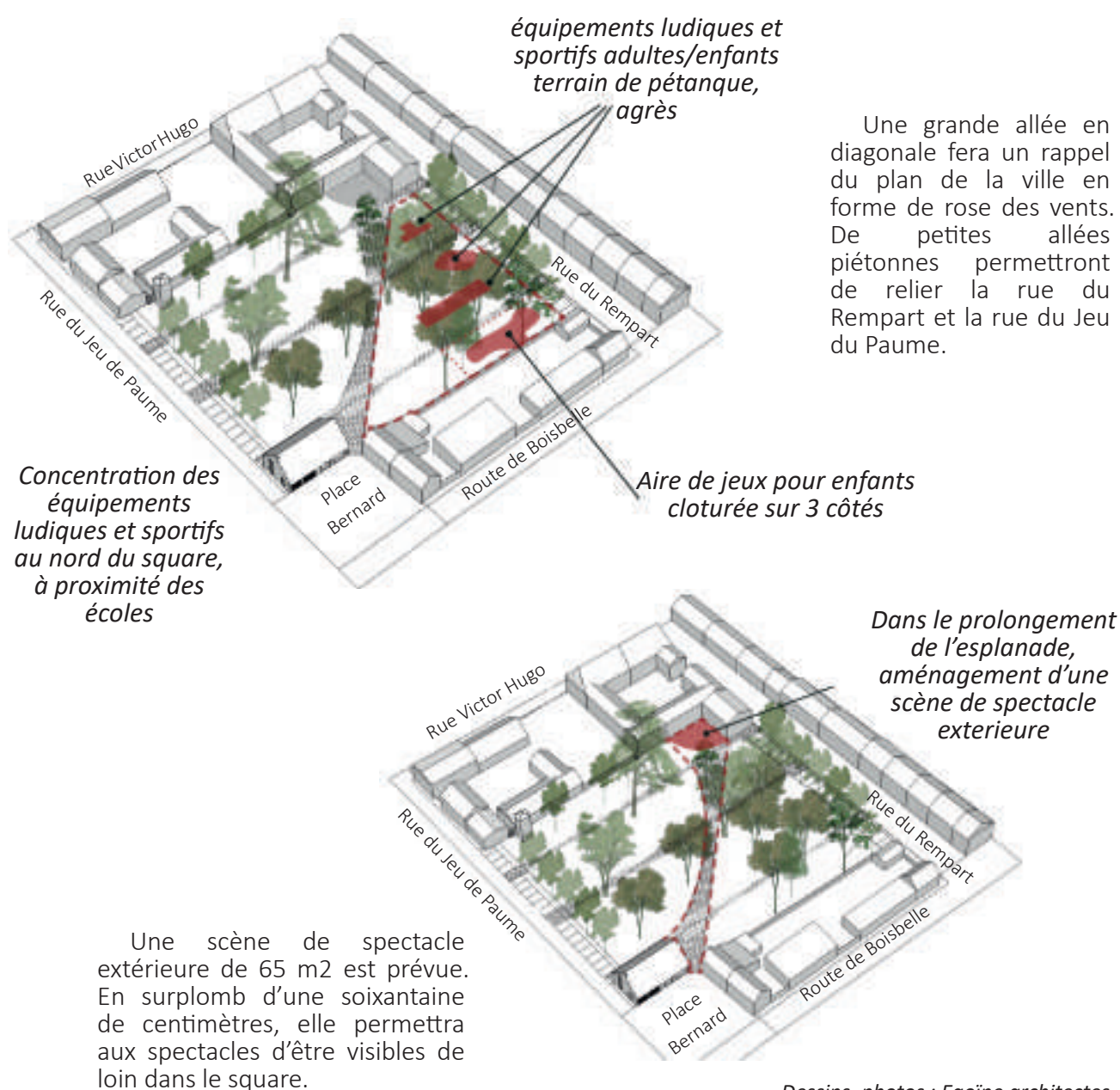
Le projet du Jeu de Paume

Le projet du Jeu de Paume s'inscrit dans le cadre de la revitalisation des centre-bourgs via l'opération Petites Villes de Demain. Le square a été plébiscité par les habitants via un questionnaire et par les différentes associations de la ville lors de la première réunion publique sur le sujet.

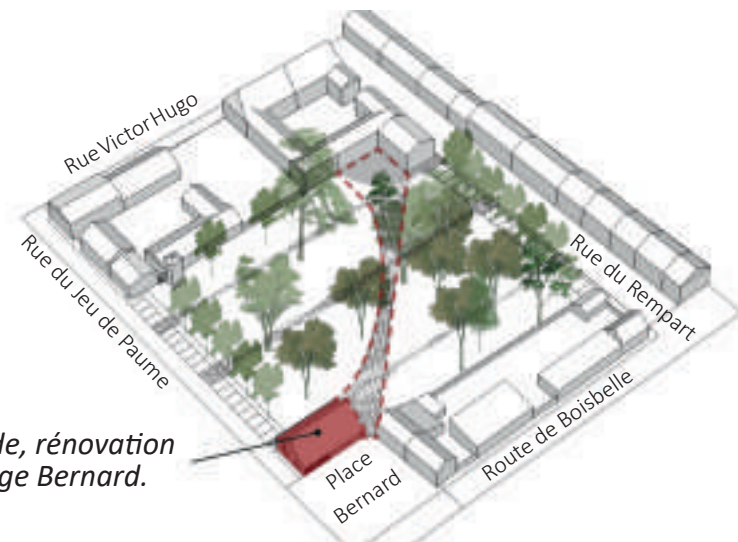
Situé au cœur de la ville, près de l'espace culturel Victor-Hugo, à proximité des écoles et du collège, le Jeu de Paume est le poumon vert du centre-ville, un lieu de détente qui mérite d'être mis en valeur. L'objectif, avec l'accord des Bâtiments de France, est d'en faire un lieu pour tous, d'animations (théâtre, concert...), de jeux pour les enfants, de promenade.

Le projet a été présenté, lors des réunions publiques de mars, par la société henrichemontaise Egoïne architectes. Scène extérieure, aire de jeux, local de stockage, zone de pétanque, toilettes publiques, réhabilitation de la grange Bernard, sont au programme tout en conservant les grands arbres et les allées de promenade.

Voici un aperçu, une mise-en-bouche de ce projet dont le coût total s'élèvera à environ un million d'euros. Les subventions devraient être comprises entre 70 et 80 % de la somme globale.



Dessins, photos : Egoïne architectes



À l'entrée de l'esplanade, rénovation hors d'eau de la grange Bernard.

La grange Bernard sera réhabilitée. Certaines maçonneries seront reprises pour consolider la façade. Le pignon très abîmé sera abattu, laissant une grande ouverture sur l'esplanade. La grange deviendra une halle, une scène ouverte, un lieu de fête tourné vers le square et la ville.

Un WC public, un local de stockage, un comptoir et une scène ouverte seront également créés.



Le lieu accueillera brocantes, marché de Noël, expositions de plein air, fêtes diverses, concerts, spectacles, théâtres, projections extérieures.

Portail Usager Urbanisme

Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent désormais être reçues sous forme dématérialisée, par l'intermédiaire du Portail Usager Urbanisme de la commune.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, ce portail numérique vous simplifie les démarches administratives concernant les demandes d'urbanisme :

- permis de construire,
- permis de démolir,
- déclaration préalable de travaux,
- certificats d'urbanisme,
- permis d'aménager.

Pour ceux qui le souhaitent, le dépôt et l'instruction des demandes d'urbanisme pourront toujours se faire sous format papier.

Deux bornes pour véhicules électriques route des Gimonets

L'entreprise NW Joules, basée à Olivet dans le département du Loiret, a créé des places de parking avec des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Sur la commune d'Henrichemont, cette société a choisi de s'implanter sur un terrain privé, route des Gimonets à proximité du transformateur. Une unité de stockage permet, outre le stockage de l'électricité, de contribuer à maintenir l'équilibre et la stabilité du réseau électrique. Ce système est couplé à deux bornes, équipées chacune de deux prises, intitulées NW IECharge et permettant de recharger les batteries de votre voiture 100 % électrique ou hybride rechargeable. L'une de ces bornes propose une charge rapide de 160 KWH, la seconde une charge plus lente 7 KWH. La prise pour le véhicule est de type COMBO CCS. Elles sont en libre-service sous réserve que vous possédiez un badge d'accès à commander sur internet.



Aménagement du pôle régional de santé

Le pôle régional de santé, 19 place Henri IV a été inauguré en novembre 2022. Depuis maintenant un an il accueille le Docteur Gatard et sa secrétaire les lundis et mardis.

Des travaux y ont été effectués à l'été 2022 afin de rendre le bâtiment opérationnel dès le mois d'octobre.

Avant d'améliorer le confort du médecin et des patients et de faire passer les lieux d'une classe énergétique D à un niveau B, une nouvelle réhabilitation doit être menée. La commune a acheté la maison en août 2023 et, en accord avec la région, des travaux, qui ne concerneront dans un premier temps que le rez-de-chaussée, doivent être entrepris. Une première étude a été faite et trois scénarios ont été proposés.

Toutes les huisseries seront remplacées, le plafond isolé, une ventilation installée. Le coût global de l'aménagement sera approximativement de 180 000 € HT, tous les devis n'ayant pas encore été réalisés, en sachant que l'acquisition était de 120 000 €. Les travaux effectués l'année dernière se sont élevés à 30 000 €, les études et diagnostics à 1 000 €. 3 000 € de frais annexes sont à prévoir. Le budget total du pôle de santé s'élève donc à environ 358 000 €. Le projet étant porté par la région, les travaux devraient être subventionnés à hauteur de 80 %.



Recensement : monsieur le Maire informe ses administrés

Cette année, la **population d'Henrichemont va être recensée.**

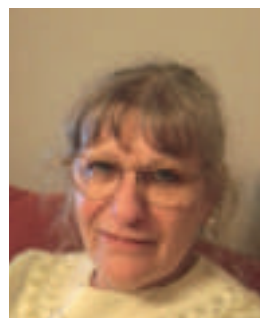
Le recensement se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Ces documents pourront également se remplir sur internet.

Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre **participation** est **essentielle et obligatoire**. Vos **réponses** resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Les recenseurs seront de gauche à droite : Ghislain Berthin, Michèle Deschamps, Gérard Huet, Christine Potelune.



Aménagements de sécurité

Des travaux pour améliorer la sécurité sont entrepris. Ainsi, les coussins berlinois à La Borne ont été remplacés par des coussins en enrobés, plus durables.

Au niveau des écoles, des rétrécissements de chaussée et des ralentisseurs en enrobés ont été réalisés afin de faire diminuer la vitesse, souvent excessive, et engendrant des risques pour les enfants.

La **zone 30** a été étendue.

Elle comprend désormais les rues suivantes :

- rue de Verdun, depuis la route de Goths jusqu'à la place,
- rue Clément Vigna en amont de la place Gabrielle,
- route des Aix, depuis le ralentisseur de la crèche,
- route de la Borne, depuis le chemin du Tacot,
- rue de Bourgogne, depuis le cimetière,
- route de Boisbelle, depuis l'école,
- rue Victor Hugo, depuis le ralentisseur de la rue des écoles,
- rue Basse, rue Neuve, rue Goyeuse, rue des Quatre-Nations, rue de l'Hospice, rue du Marronnier, petite route des Aix, rue des Soupirs, rue de l'Est, rue de l'Ouest, rue de Sully, rue du Rempart, dans leur intégralité.



Stationnement rue Victor Hugo

Le stationnement alterné en fonction des dates est remplacé par des places matérialisées au sol :

- côté pair, stationnement autorisé entre la place Henri IV et le cabinet du kiné, avec un arrêt minute devant le cabinet pour en faciliter l'accès,
- côté impair, stationnement autorisé entre la rue des Quatre-Nations et la rue du Rempart.

Enfin, dès que le déménagement de la maison de retraite sera effectif, la **circulation des poids lourds de plus de 13 tonnes sera interdite** :

- route de Boisbelle entre la rue des Écoles et la place Bernard, dans le sens de la montée à partir de la rue des Écoles,
- rue de l'Hospice et rue Neuve.

Calendrier prévisionnel des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu les 24 janvier, 21 février et 27 mars 2024.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront indiquées environ une semaine à l'avance sur le site de la commune, l'application mymairie, la page Facebook et le panneau numérique. Si vous n'accédez pas à ces moyens de communication et souhaitez être présent à l'un de ces conseils, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie qui vous confirmera la date.

Informations légales

Henrichemont Le Mag - Directeur de publication :
G. Bureau, Maire d'Henrichemont
Comité de rédaction : Florence Semence, les
membres de la commission Information et
communication
Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 9 place
Henri IV, 18250 Henrichemont - Décembre 2023



La vie de La Borne lors des Grands Feux du 21 au 29 octobre 2023



Les céramistes en herbes surveillent l'enfumage de leur poterie raku sortie du four à 1 000 °C, déposée dans la sciure.

Le soir on se délecte des musiques proposées...

Les Grands Feux, une sorte d'université de la céramique où le restant de l'année il y a encore moyen de s'instruire. Un « livre » de technologie vivant : La Borne.

Malgré des conditions météorologiques peu favorables, ces 9e Grands Feux ont enregistré une affluence record. À un point tel qu'une partie du public a visionné les films assis par terre (150 entrées de plus que l'année dernière). Certaines personnes n'ont pu assister aux démonstrations faute de place dans les locaux utilisés. L'animation raku, bien qu'étalée sur 2 jours, a laissé des déçus repartir sans y participer. Des 500 bols préparés par les membres de l'Association céramique La Borne, plus un seul n'était disponible le jeudi de cette semaine de folie. Douce et agréable folie, probable que cela se propage et fait envie.

Afin de ne pas décevoir trop de monde, l'organisation des prochains Grands Feux impose de réfléchir au « problème » d'une affluence encore plus importante, ce qui semble se dessiner.

Teff dit Gégé

Il est 8 heures. 8 heures du matin, il pleut, La Borne s'éveille, les cuiseurs de nuit rejoignent leur lit. Quelques voitures stationnent.

Dans trois heures, difficile de garer son automobile dans les rues du village. Les Grands Feux préoccupent l'esprit de celles et ceux, bénévoles autant que les employés, tous chargés d'accueillir, d'orienter les visiteurs.

Eux forment une petite foule dont chacun tient sa préoccupation du jour : ne pas louper une projection, assister à une conférence, voir une démonstration, recueillir des renseignements pour construire un four, déguster la recette d'un email, apprendre comment atteindre 1 300 °C sans encombre, prendre les cotes d'un four, quelle qualité de bois utiliser, quels effets induit d'utiliser de l'acacia ? Ces questions, et quantité d'autres rôdent dans La Borne. On vient aux Grands Feux pour tenter de résoudre ses problèmes professionnels, pour avancer ses connaissances dans ce métier que l'on apprend, pour découvrir des solutions avantageuses, pour confronter ses choix techniques.

Certaines, certains se contentent de se balader à travers les diverses activités proposées, de rencontrer des collègues, de profiter de l'ambiance studieuse, mais joyeuse. On vient de Marseille, de Suisse, de Dordogne, et de plus loin... De plus près aussi.



Le four raku tout feu tout flamme. Au second plan (sur la gauche) le four Olsen crache le feu plus discrètement. Hors champ, tout au fond du préau, le four anagama participe aussi aux Grands Feux.